



2024 / 68

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique **LE CINQ JUILLET DEUX MILLE VINGT QUATRE A DIX-HUIT HEURES** sous la présidence de **Monsieur André POINTET**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry – BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique – DUNAND François – GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine – GSELL Bernard - JAY Hélène - KALIAKOURAS Evelyne – MARTINET-BON Françoise - MATHIS Marc – MIBORD Josiane – MORARD Ghislaine - MORIN Jean Yves – POINTET André – RELIER Annie - RICHIER Maryse – ROUX MOLLARD Alain - VORGER Jean-Michel

POUVOIR : M. COLLOMB Daniel à M. COLLIARD Dominique
Mme GERMANAZ Sylvie à Mme BRUNOD Aurore
M. VICHARD Daniel à Mme KALIAKOURAS Evelyne

EXCUSE : M. GUILLARD Paul

Date de Convocation :
27 juin 2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 24
Présents : 20
Votants : 21

Madame Françoise MARTINET-BON est désignée Secrétaire de Séance.

Objet : Décision modificative n°2 – Budget Eau

Le Président présente le projet de décision modificative n° 2 du budget Eau qui s'établit comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	591 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	591 000,00 €
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	591 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	591 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	591 000,00 €	0,00 €	591 000,00 €
Total Général		591 000,00 €		591 000,00 €

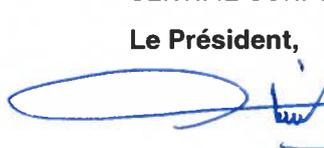
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

APPROUVE la délibération modificative telle que présentée.

Pour	Contre	Abstention	NPPV
21			2 Dominique COLLIARD Daniel COLLOMB

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.

Le Président,


André POINTET

